

Club des Entreprises

MÉCÈNES DU JAM



École & Salle de Concert | Jazz & Musiques Actuelles

LE JAM, C'EST QUOI ?

“ **Le Jam... c'est du jazz, du blues,
de la soul, des musiques du monde...
à Montpellier depuis 40 ans !** ”

Acteur principal du paysage culturel et musical de la région, le JAM a développé un centre de formation musicale, véritable pépinière dont sont issus la plupart des musiciens qui construisent la renommée des musiques actuelles de notre région et bien au-delà.

Avec sa salle de concert « Michel Petrucciani » et son studio d'enregistrement, le JAM assure la diffusion de nombreux concerts chaque année, réunissant les formations de la scène internationale et nationale, tout en assurant aussi la promotion des groupes régionaux affirmés ou en devenir.

Le JAM s'inscrit également dans la vie économique régionale et développe des propositions originales pour mettre votre entreprise sur le devant de la scène.



LE CLUB DES ENTREPRISES MÉCÈNES

A l'occasion de ses 40 ans, le JAM initie un Club des Entreprises Mécènes, ouvert à toutes les entreprises quelle que soit leur taille, leur secteur d'activité ou leur implantation géographique. Ce Club souhaite se positionner comme un exemple de dynamisme local et a comme ambition de devenir un espace de rencontres et d'échanges unique entre les entreprises, grâce à la programmation culturelle éclectique et généreuse du JAM.

En adhérant au club, l'entreprise peut aussi mettre en place des actions de communication en direction de ses clients et de ses prospects et affirmer des valeurs auxquelles elle croit.

POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE ?

Le mécénat est le « soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général » (arrêté du 6 janvier 1989 relatif à la terminologie économique et financière).

D'un acte de générosité intuitif, le mécénat peut aussi devenir un véritable outil stratégique, cherchant à optimiser son impact sur la cause soutenue et à créer de la valeur immatérielle pour l'entreprise.

DEVENIR MÉCÈNE DU JAM

- ✔ Soutenir le développement culturel local et les jeunes talents et donc participer à l'attractivité de votre territoire.
- ✔ Bénéficier d'une communication différente, en externe vis-à-vis de vos clients, de vos partenaires ou du grand public, comme en interne auprès du personnel de votre entreprise.
- ✔ Partager une soirée musicale de qualité dans un lieu convivial.
- ✔ Bénéficier de cette image de qualité à la fois fédératrice et novatrice, tout en affirmant ses racines et son implantation territoriale dans le tissu culturel, social et économique, local et régional.

UNE RÉDUCTION D'IMPÔT POUR L'ENTREPRISE MÉCÈNE

En tant qu'entreprise mécène, vous bénéficiez d'une réduction de l'impôt sur les sociétés*.

De nouvelles évolutions fiscales favorables aux TPE et PME vous permettent de déduire de votre IS : 60% du montant du don consenti, dans la limite de 10 000 € ou de 0.5 % du chiffre d'affaires HT si ce plafond est plus favorable.

Si votre don dépasse le plafond de 0,5%, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants.

* pour les versements effectués au cours des exercices clos à partir du 31 décembre 2019, articles 200 et 238 bis du Code général des impôts

LES FORMULES DE MÉCÉNAT



MÉCÈNE AMI

Participation : 1 500€ (600€ après réduction d'impôt)

- Insertion du nom de votre entreprise sur nos programmes de concerts : *15 000 exemplaires, 3 fois par an (octobre, janvier, mars) diffusés dans les lieux culturels, lieux publics institutionnels, bars, cinémas, magasins de musique, sur le site internet (130 000 visites par an), sur la newsletter bimensuelle (5 000 abonnés), sur facebook (10 000 abonnés)*
- Invitation pour 2 personnes à **1 concert** de la saison et rencontre avec les artistes à l'issue des concerts
- Invitation à **une soirée** du Club des Entreprises Mécènes



MÉCÈNE BIENFAITEUR

Participation : 3 000€ (1 200€ après réduction d'impôt)

- Insertion de votre logo sur les documents institutionnels du JAM (programmes, site internet, newsletter, facebook)
- Invitation pour 2 personnes à **3 concerts** de la saison et rencontre avec les artistes à l'issue des concerts
- Invitation à **deux soirées** du Club des Entreprises Mécènes
- **Parrain d'un concert JAM DÉCOUVERTE :**
Les concerts JAM Découverte sont programmés le jeudi soir avec entrée gratuite. Ils mettent en lumière des formations d'artistes en passe d'acquérir une renommée nationale en proposant une grande diversité de styles...
 - > Invitez jusqu'à **30 personnes**
 - > Disposez de l'espace be-bop* pour recevoir vos invités
 - > Rencontre avec les artistes à l'issue du concert dans votre espace

LES FORMULES DE MÉCÉNAT (Suite)



GRAND MÉCÈNE

Participation : 5 000€ (2 000€ après réduction d'impôt)

- Insertion de votre logo sur les documents institutionnels du JAM (programmes, site internet, newsletter, facebook)
- Invitation pour 2 personnes à **6 concerts** de la saison et rencontre avec les artistes à l'issue des concerts
- Invitation à **deux soirées** du Club des Entreprises Mécènes
- **Parrain d'un concert JAM PRODUCTION :**
Les concerts JAM Production font venir des artistes de renommée internationale (Kenny Garrett, Robin McKelle, Kirk Joseph, Melissa Laveaux...)
 - > Invitez jusqu'à **70 personnes** avec places réservées (au-delà, places au tarif réduit)
 - > Disposez de l'espace be-bop* pour recevoir vos invités
 - > Rencontre avec les artistes à l'issue du concert dans votre espace



**espace be-bop : salle singulière et pittoresque attenante à la salle de concert, où vous pouvez recevoir vos invités et organiser un apéritif ou un cocktail dînatoire debout jusqu'à 70 personnes*



**En rejoignant le Club des Entreprises
Mécènes, la renommée de l'école et de la
salle de concert du JAM
devient la vôtre !**



CONTACTS

*Nous restons à votre écoute
pour trouver le mécénat qui vous
conviendra le mieux.*



CHARGÉE DU MÉCÉNAT :

Célia SERRANO



06 29 97 09 59



celia.serrano@ecomail.fr



PRÉSIDENT :

Jean-François FONTANA



DIRECTRICE :

Nathalie LAJARA



LE JAM :

100, Rue Ferdinand de Lesseps



34070 MONTPELLIER



www.lejam.com